

Budget 2017 et PFT 2018-2020 de l'État de Neuchâtel

Conférence de presse de jeudi 29 septembre 2016,
Château de Neuchâtel, galerie Philippe-de-Hochberg

Sommaire

- **Budget 2017 marqué par la baisse des recettes :**
Jean-Nathanaël Karakash, président du Conseil d'État
- **Aperçu général et éléments saillants :**
Laurent Kurth, chef du DFS
- **Budget du compte de fonctionnement :**
Nicolas Gigandet, chef du SFIN
- **Budget du compte des investissements et endettement :**
Nicolas Gigandet, chef du SFIN
- **Plan financier et des tâches 2018-2020 :**
Nicolas Gigandet, chef du SFIN
- **2^{ème} programme d'assainissement des finances :**
Laurent Kurth, chef du DFS
- **Conclusion :**
Jean-Nathanaël Karakash, président du Conseil d'État

Budget 2017 : baisse marquée des recettes **Poursuivre les réformes et rétablir le cap**

M. Jean-Nathanaël Karakash

Président du Conseil d'État

Aperçu général et éléments saillants

M. Laurent Kurth

Conseiller d'État,
chef du DFS

Frein à l'endettement

Degré de couverture des revenus déterminants (Mio. de CHF)	Limite max. autorisée	Budget 2017
Excédent de charges		68,9
Revenus déterminants (total revenus - subv. redistrib. - imp. int.)		1'866,7
Excédent de charges en % des revenus	1,0%	3,7%

Degré d'autofinancement (Mio. de CHF)	Limite min. autorisée	Budget 2017
Investissements nets totaux		62,9
Ecart statistique (15% inv. nets selon art. 30 al. 2 lettre b LFinEC)		-9,4
Investissements nets déterminants		53,5
Autofinancement (amort. patr. adm. - exc. de charges)		-18,1
Autofinancement en % des inv. nets déterminants	70,0%	-33,8%

Éléments saillants

- **Diminution brutale des recettes** au titre de la RPT (-41,5 mios) et des impôts PM (-35 mios)
- **Gros efforts d'économies** sur les charges d'env. 114 mios
- **Charges salariales stables. Réduction des BSM** de 4,1 mios
- **Intégration mesures décidées depuis le début de la législature et nouvelles mesures formellement proposées par le biais du rapport sur le budget** (12 mios)
- **Perspectives 2018-20** préoccupantes : **recettes resteront basses, déficits de 95 à 134 mios**
- **2^{ème} étape du programme d'assainissement d'env. 100 mios** lancé par le CE parallèlement au budget 2017
- Retour dans les limites ordinaires du frein en 2017 déjà : ni raisonnable ni possible → proposition de **lever temporairement le frein** en raison de circonstances extraordinaires (vote 3/5^{ème} membres GC)

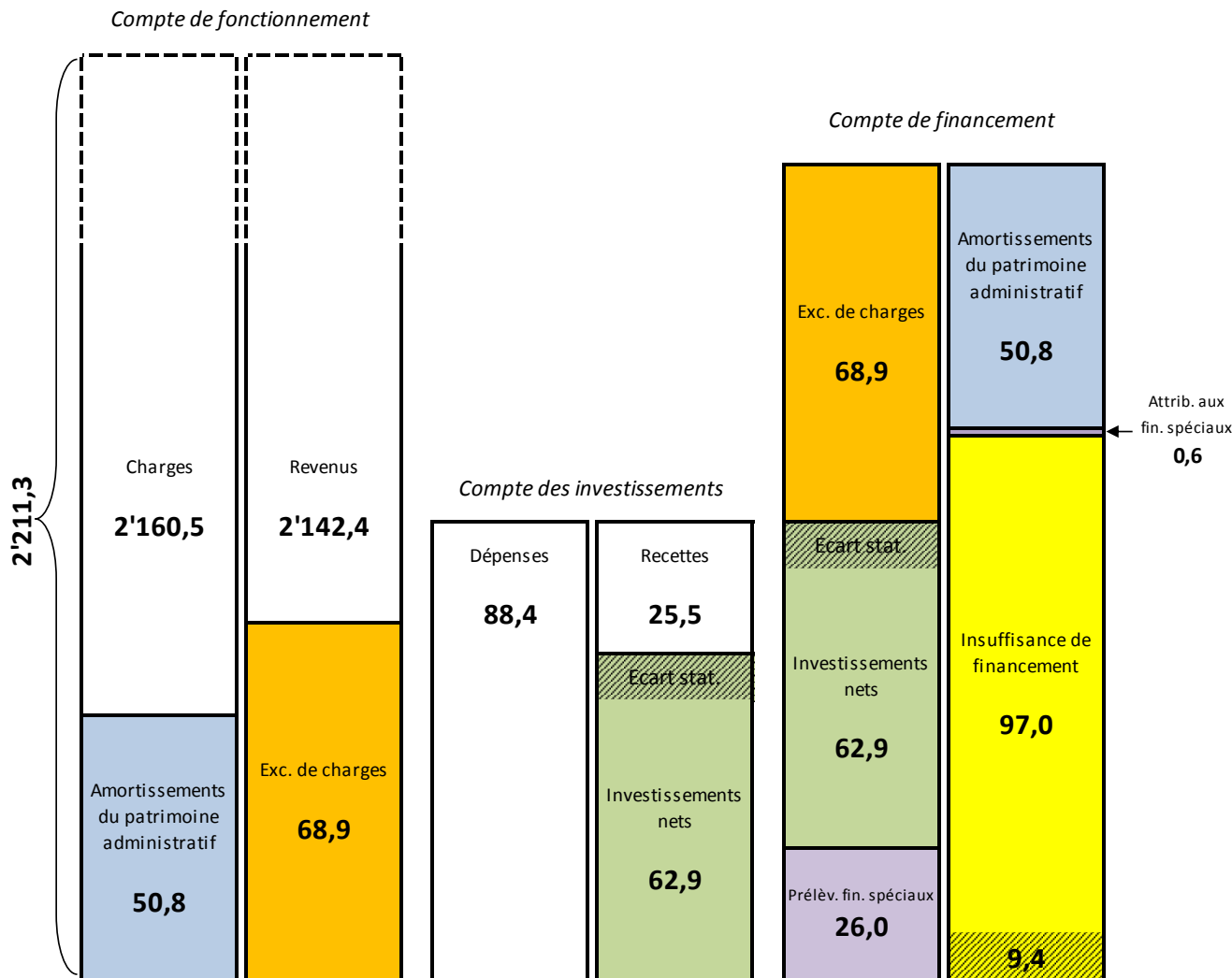
Nouvelles mesures proposées avec le budget 2017

Mesures proposées avec le budget 2017 (Mio. de CHF)	Amélioration
Prévoyance.ne / Réduction de la provision pour participation unique à l'assainissement du montant correspondant aux intérêts capitalisés (suppression de cette capitalisation en 2016 déjà)	4.73
Suppression de la bonification au fonds d'aide aux communes (FAC)	3.1
Mesures prises dans le domaine de la facture sociale	2.4
Augmentation de l'impôt foncier de 2,0‰ à 2,4‰ (1,5 à 1,6‰ max. pour les communes)	1.5
Réorganisation du SCAV et autofin. de la surveillance caisse ALFA	0.4
Dématérialisation Feuille officielle	0.1
Suppression de la caisse de remplacement (charge, accompagne la nouvelle grille salariale)	-0.3
Total	11.9

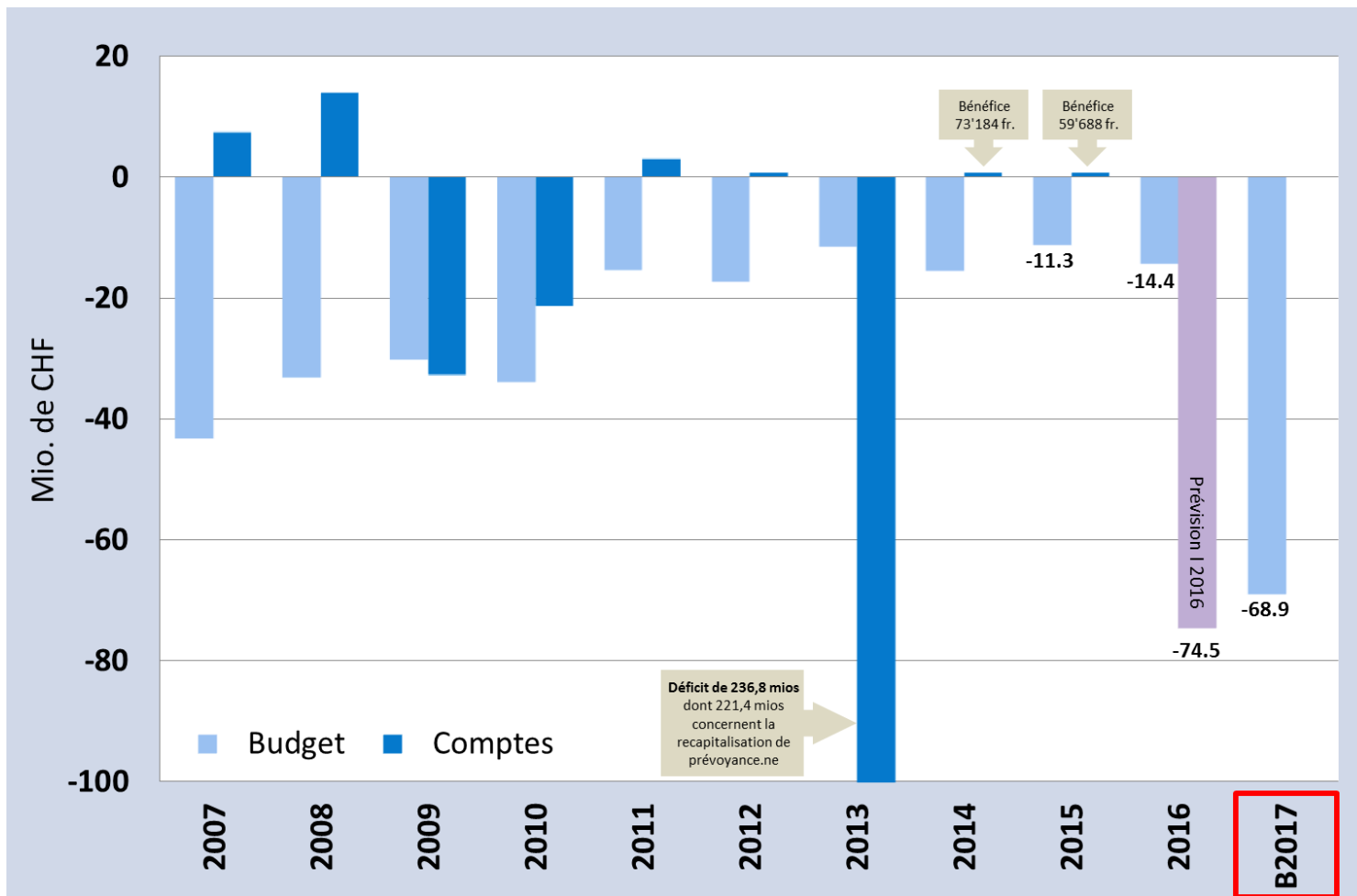
Budget du compte de fonctionnement

M. Nicolas Gigandet
Chef du service financier

Situation globale du compte administratif (Mio. de CHF)

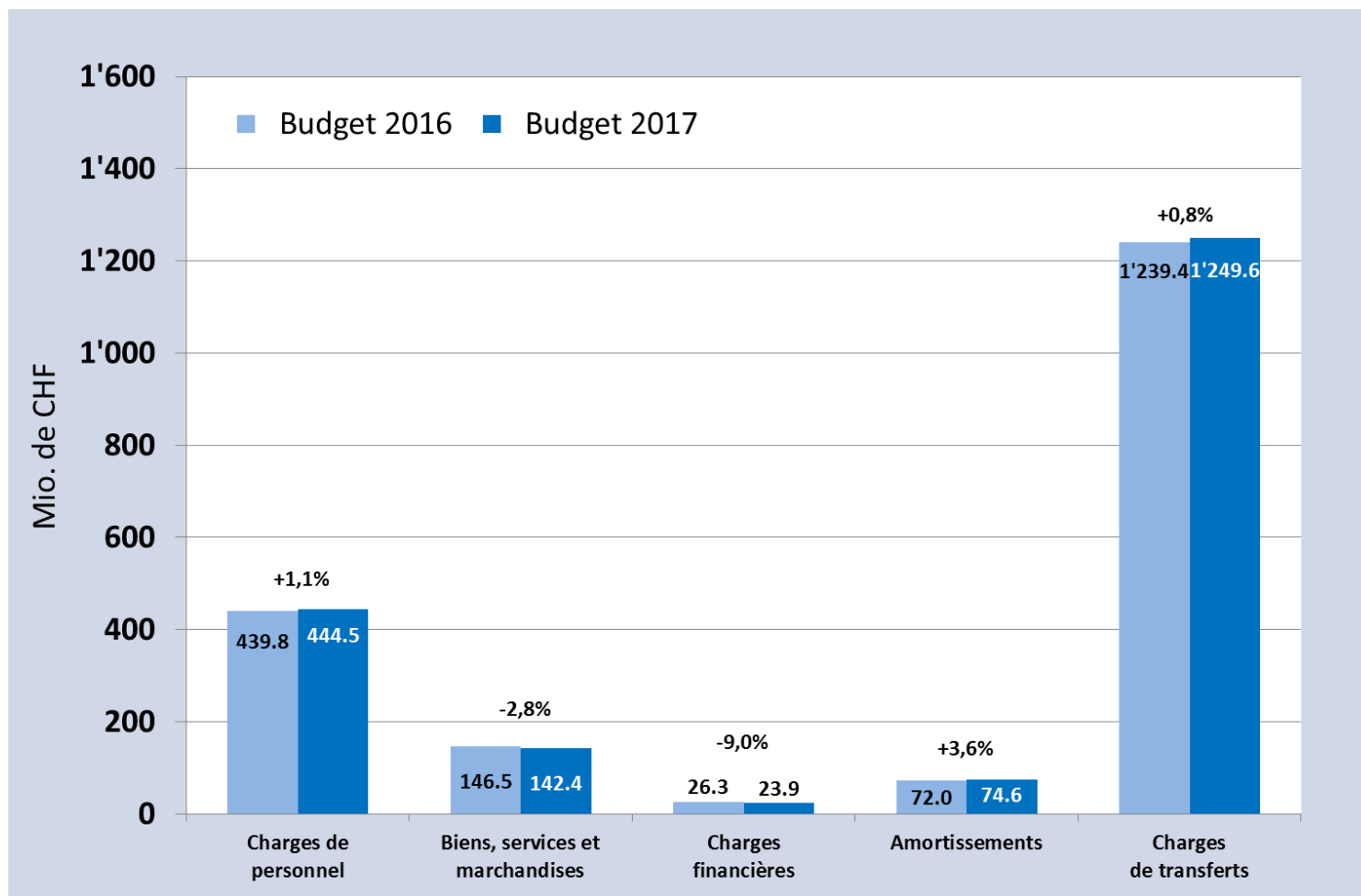


Évolution du résultat du compte de fonctionnement

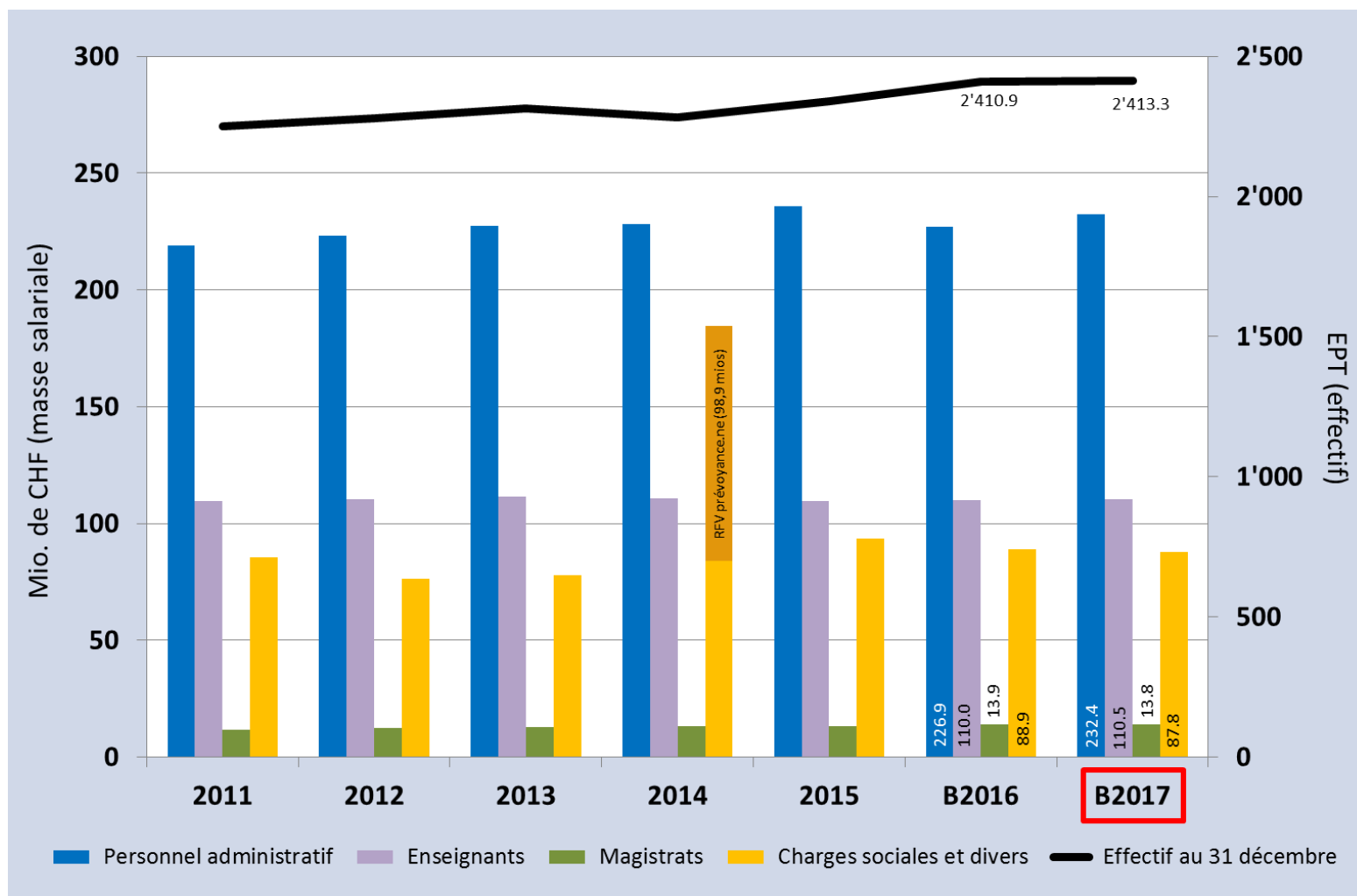


Charges par nature

Principales variations entre les budgets 2016 et 2017

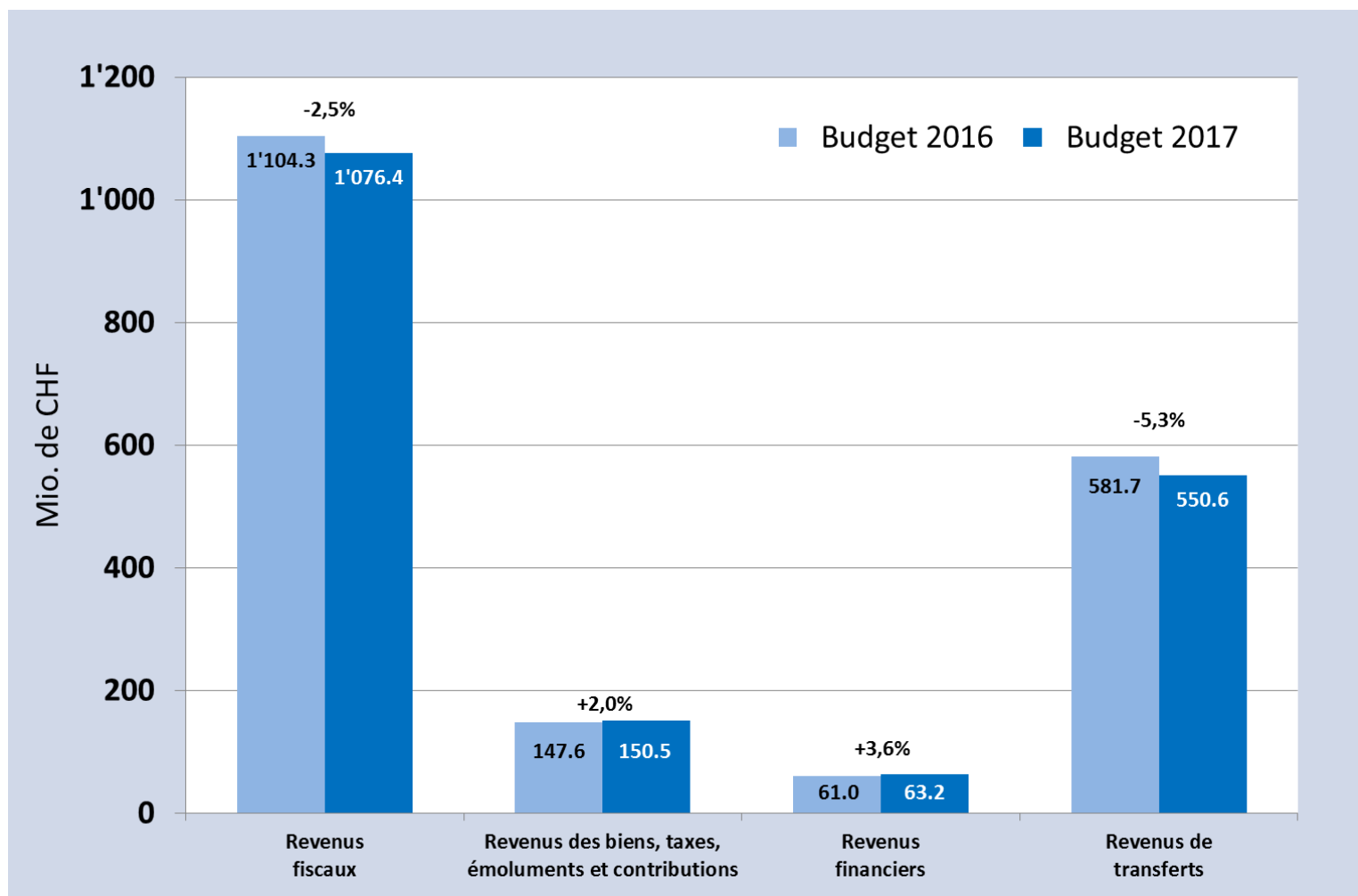


Évolution des charges de personnel (masse salariale et effectif)



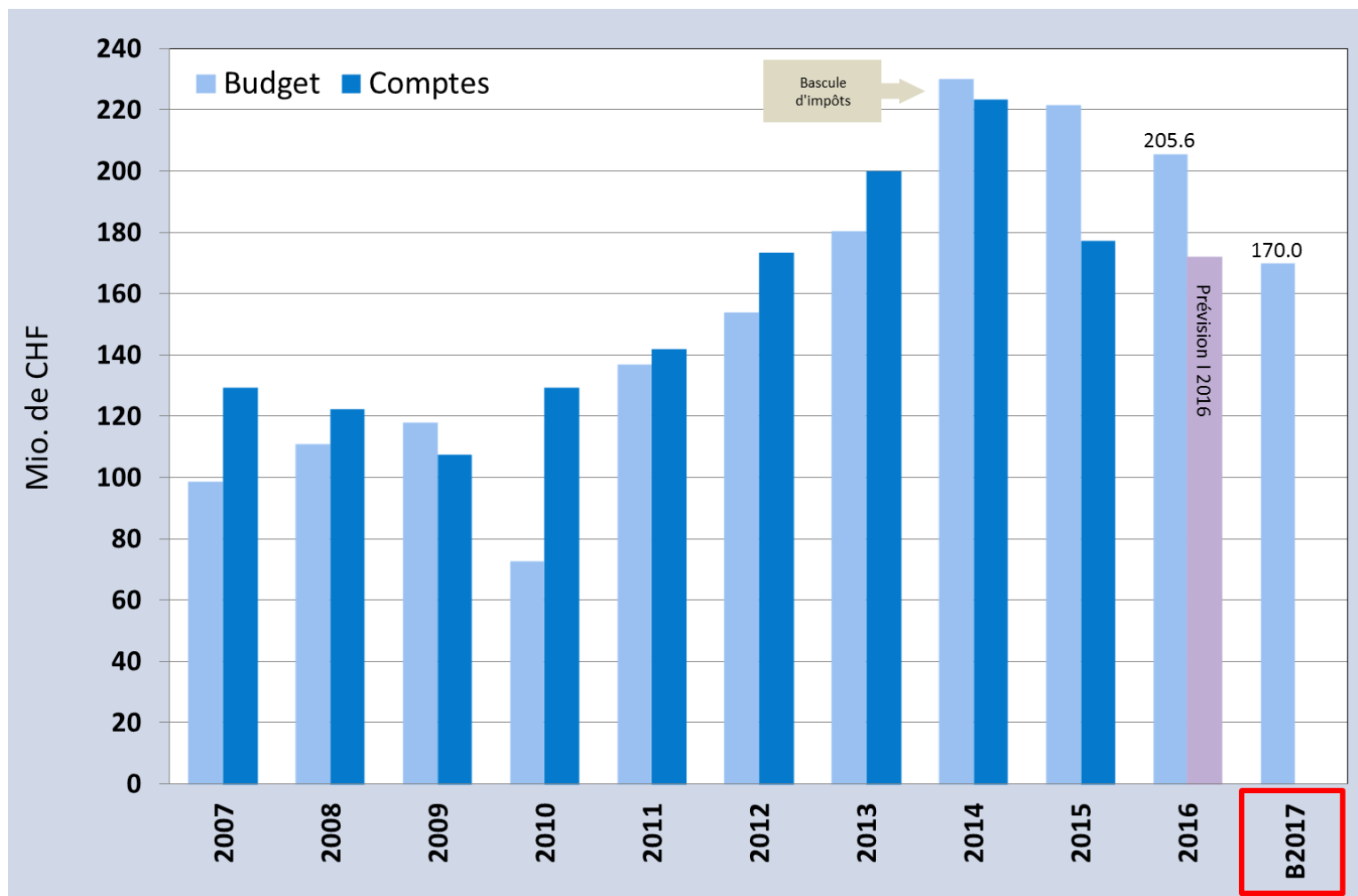
Revenus par nature

Principales variations entre les budgets 2016 et 2017



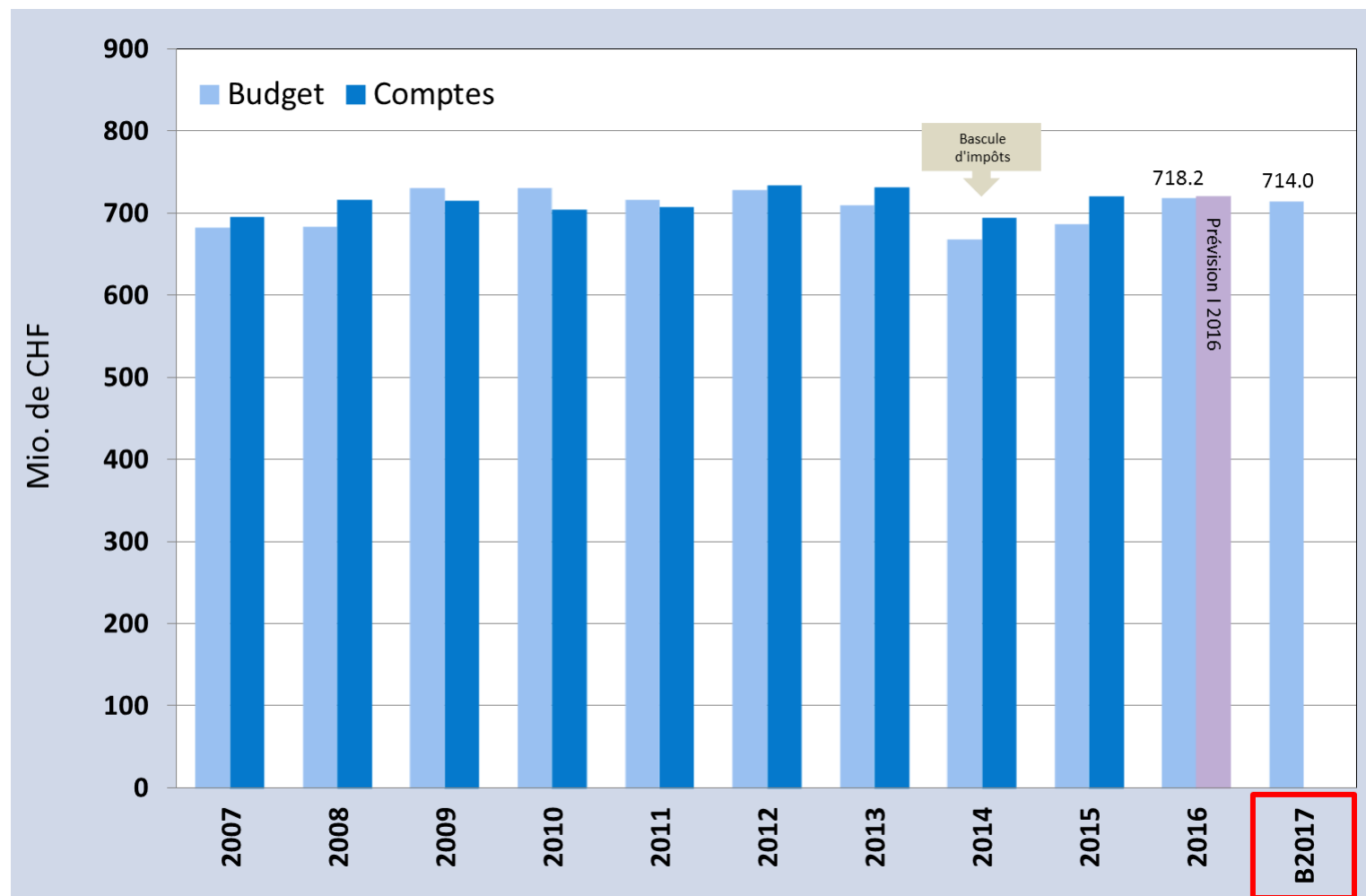
Évolution des recettes fiscales

Personnes morales



Évolution des recettes fiscales

Personnes physiques (sans impôts à la source ni frontaliers)

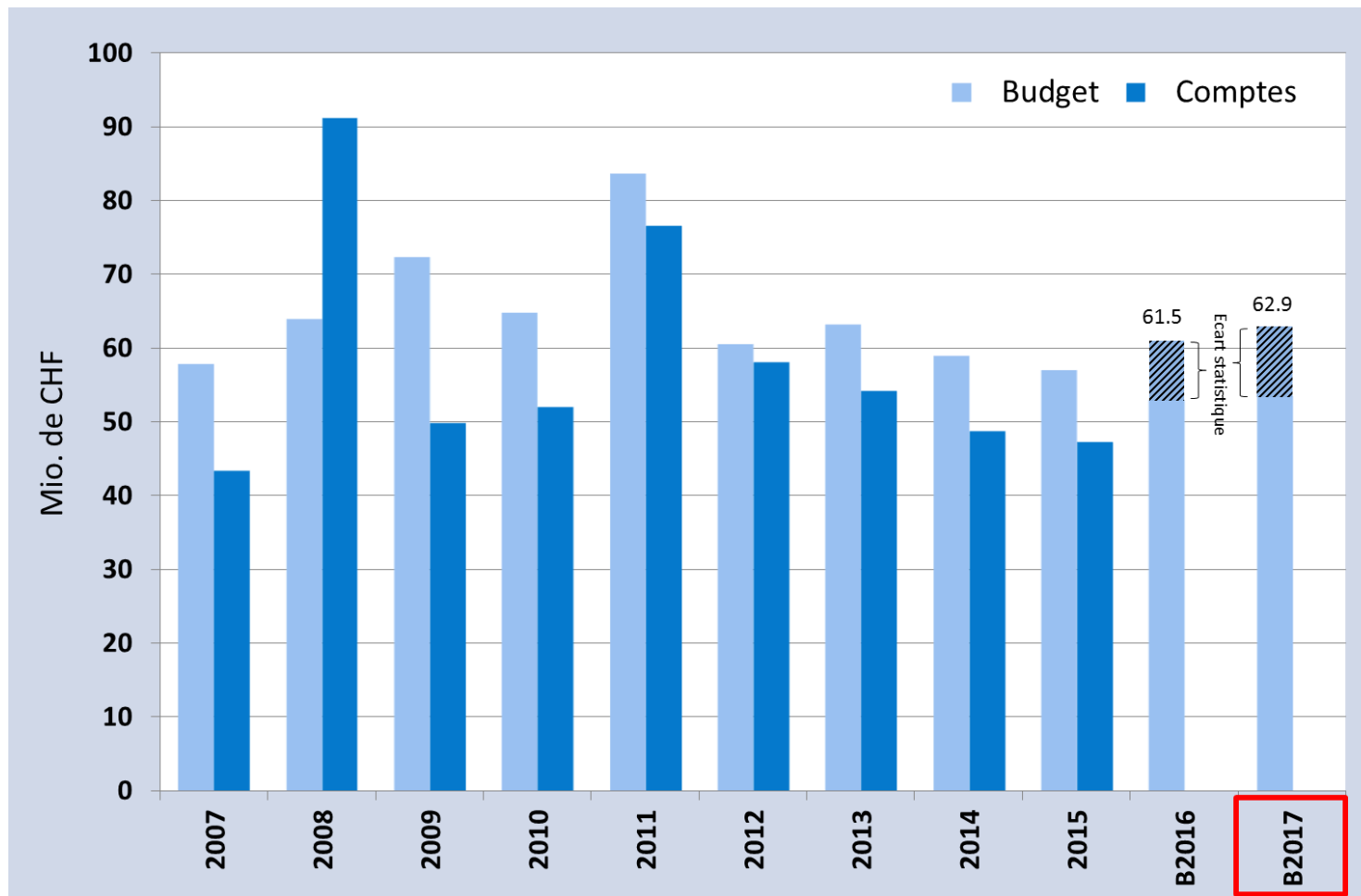


Budget du compte des investissements et endettement

M. Nicolas Gigandet

Chef du service financier

Évolution des dépenses nettes du compte des investissements

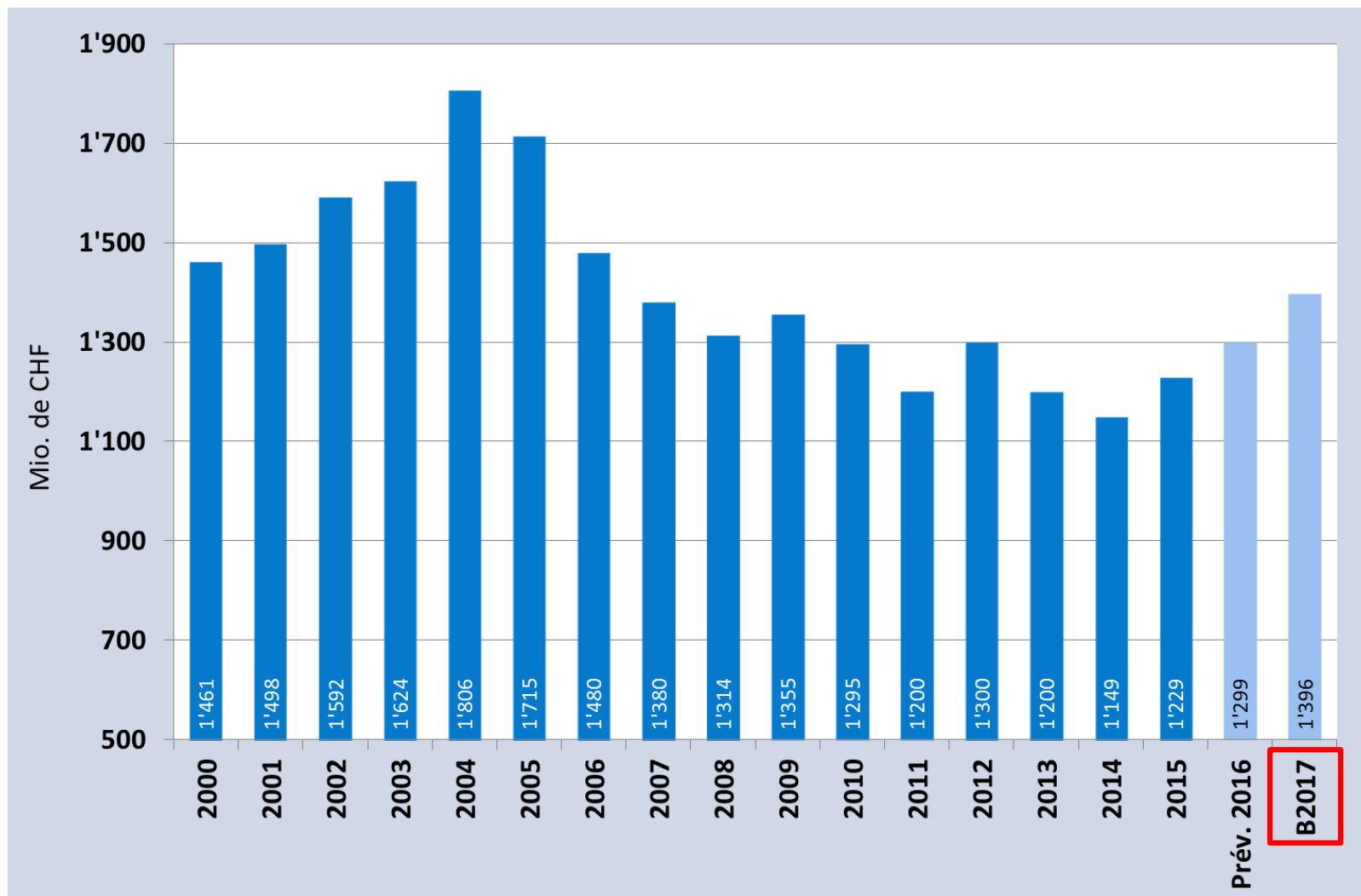


Principales dépenses concernant les crédits d'engagement

Crédits d'engagement en cours (Mio. de CHF)	Département	Budget 2017 (dép. nette)
Développement infrastructure informatique	DFS	11,9
Assainissement énergétique du CPLN	DEF	9,0
Entretien et aménagement routes cantonales	DDTE	6,9
Prêts de politique régionale	DEAS	3,9
Améliorations foncières et constructions rurales	DDTE	3,5
Modernisation et réforme de l'État	DFS	3,1

Crédits d'engagement sollicités ou à solliciter (Mio. de CHF)	Département	Budget 2017 (dép. nette)
Nouvel hôtel judiciaire (NHOJ)	DJSC	3,5
Crédit construction Halte Fiaz	DDTE	1,8
Etudes et travaux routiers	DDTE	1,2
Constructions scolaires	DEF	1,0
Etudes exploratoires e-health	DFS	1,0

Évolution de la dette

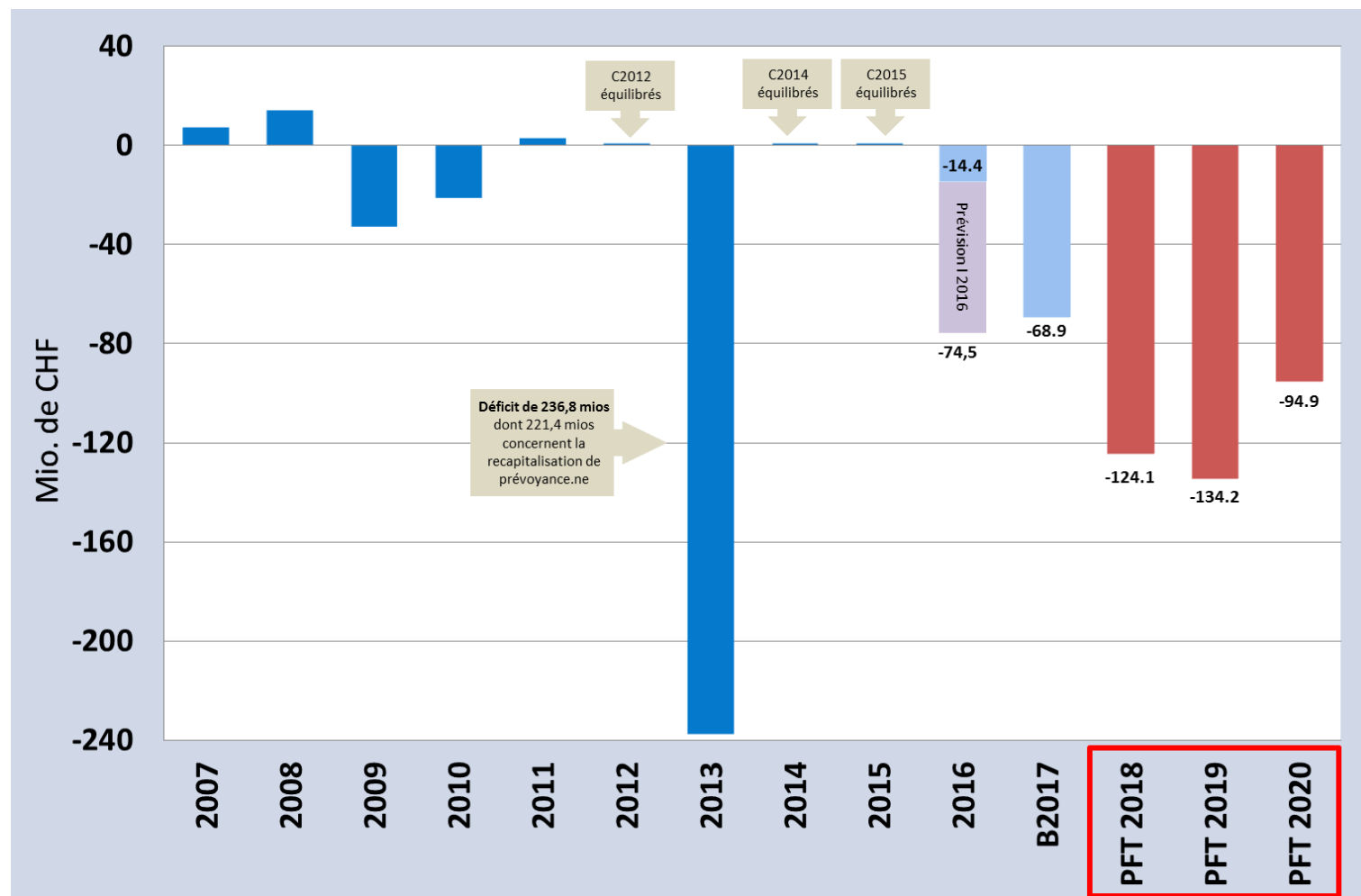


Plan financier et des tâches 2018-2020

M. Nicolas Gigandet

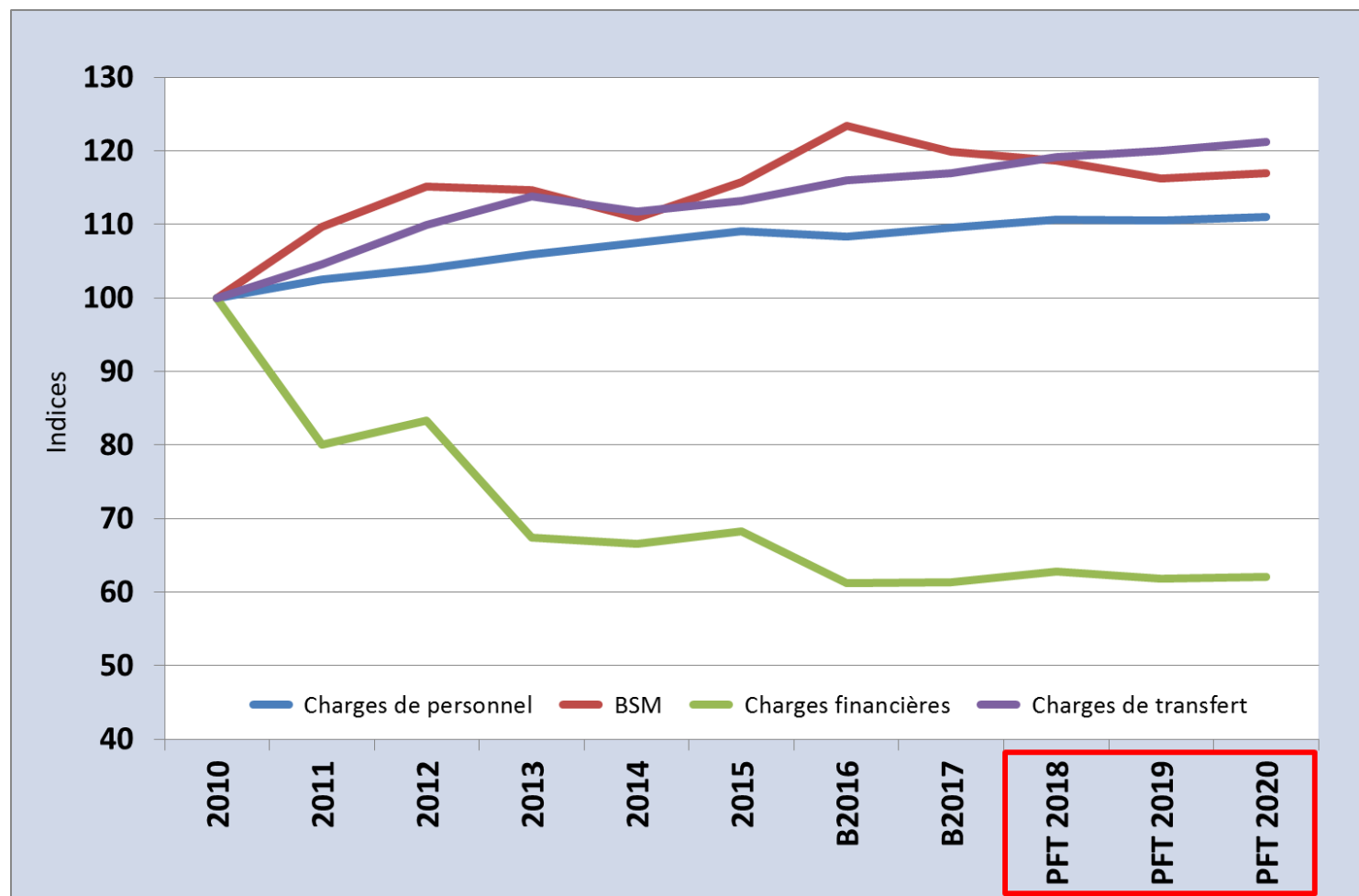
Chef du service financier

Évolution du résultat du compte de fonctionnement



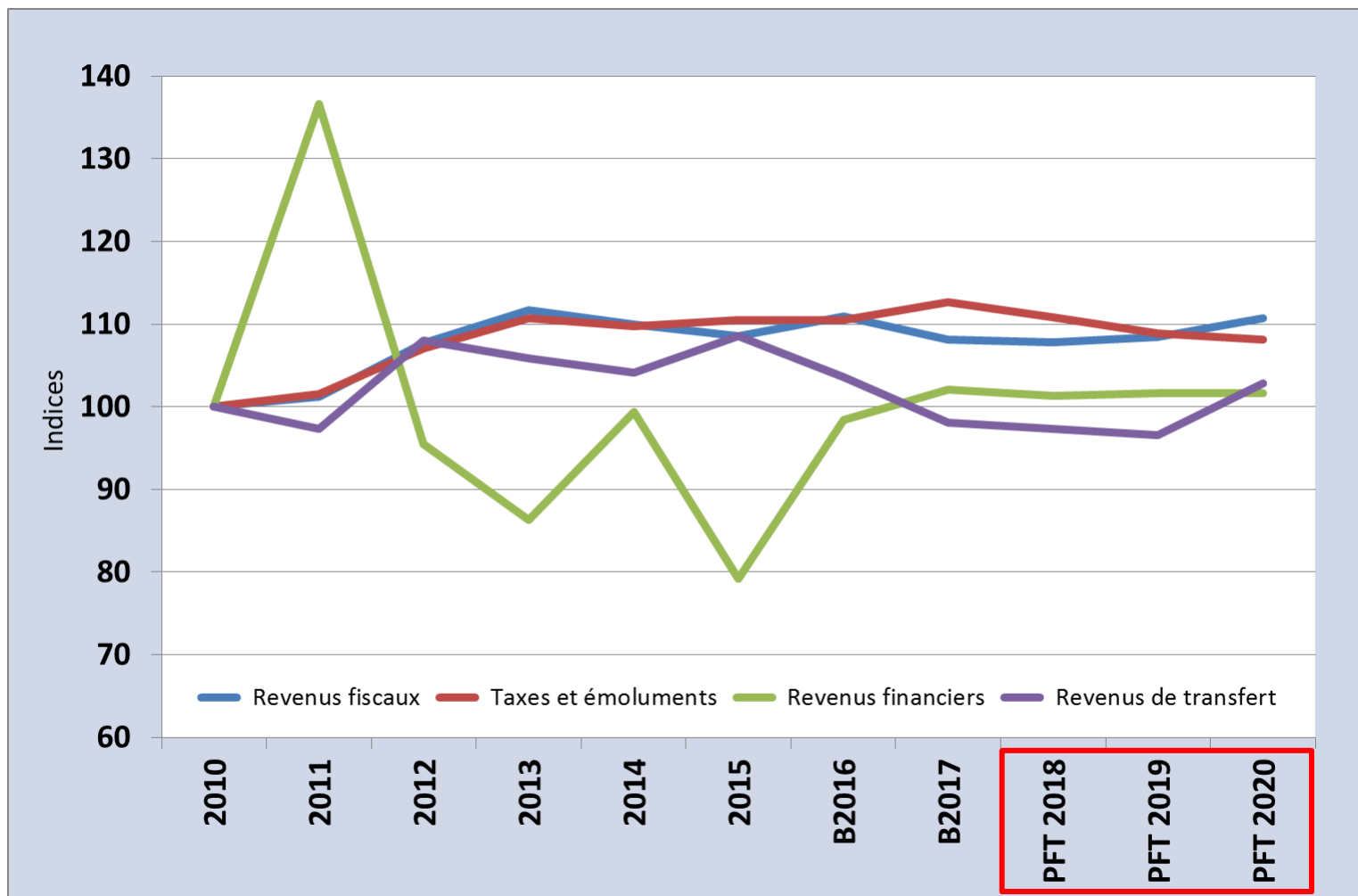
Évolution des charges par nature

Indices base 100 = 2010



Évolution des revenus par nature

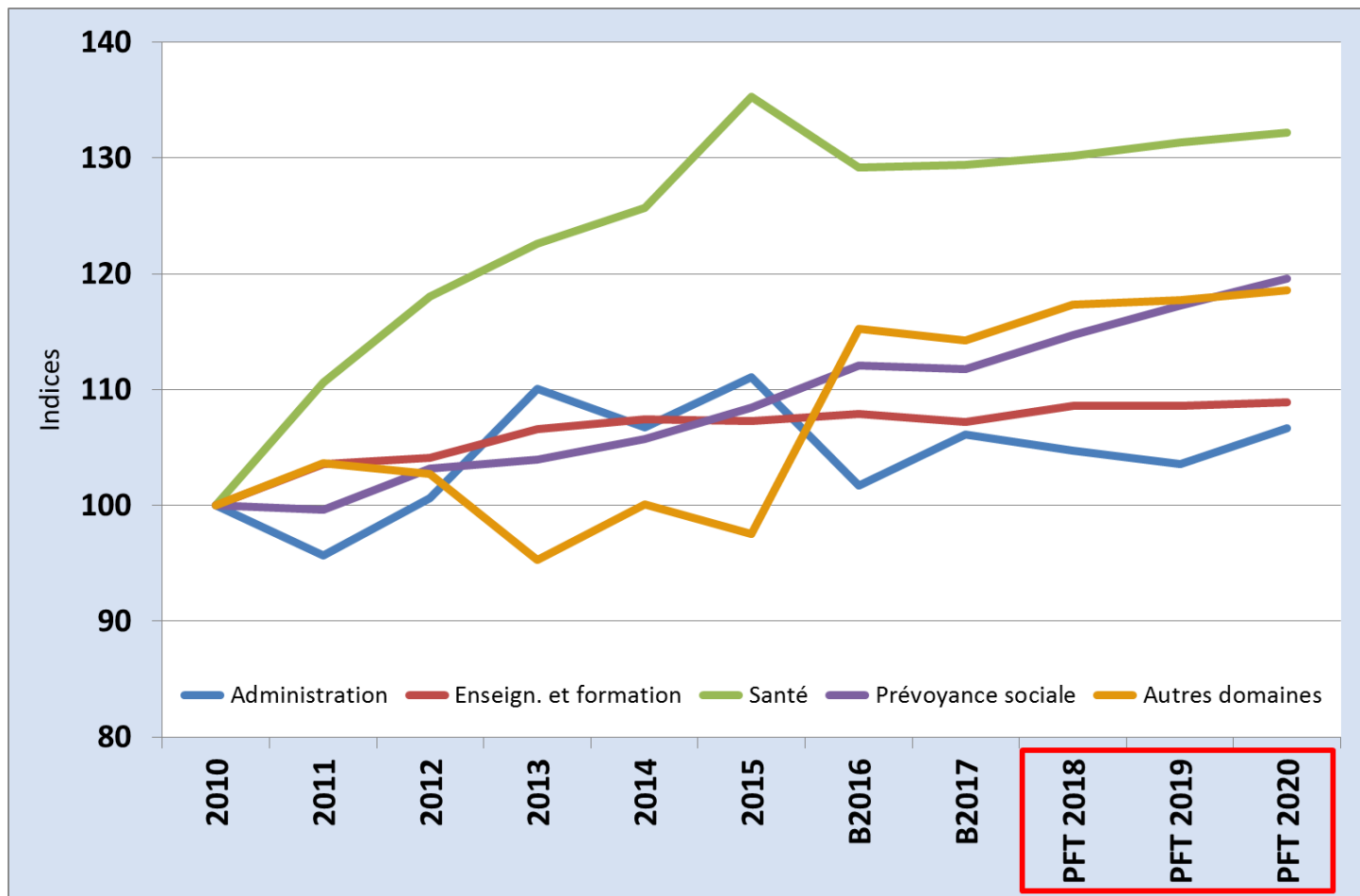
Indices base 100 = 2010



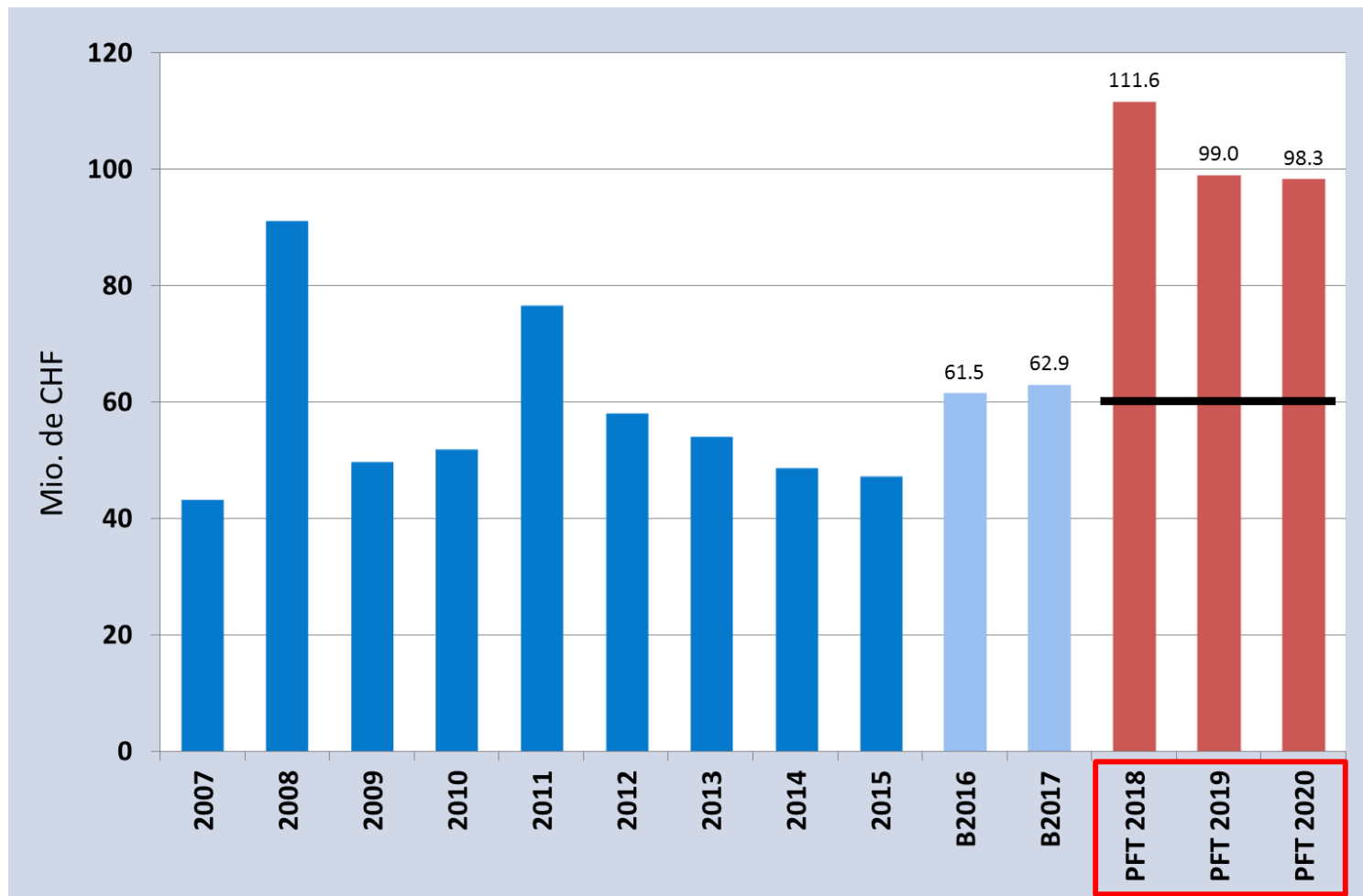
Évolution selon domaines fonctionnels

Indices base 100 = 2010

(charges nettes sans subv. redistribuées, mvts fin. spéciaux et imp. internes)



Évolution des dépenses nettes du compte des investissements



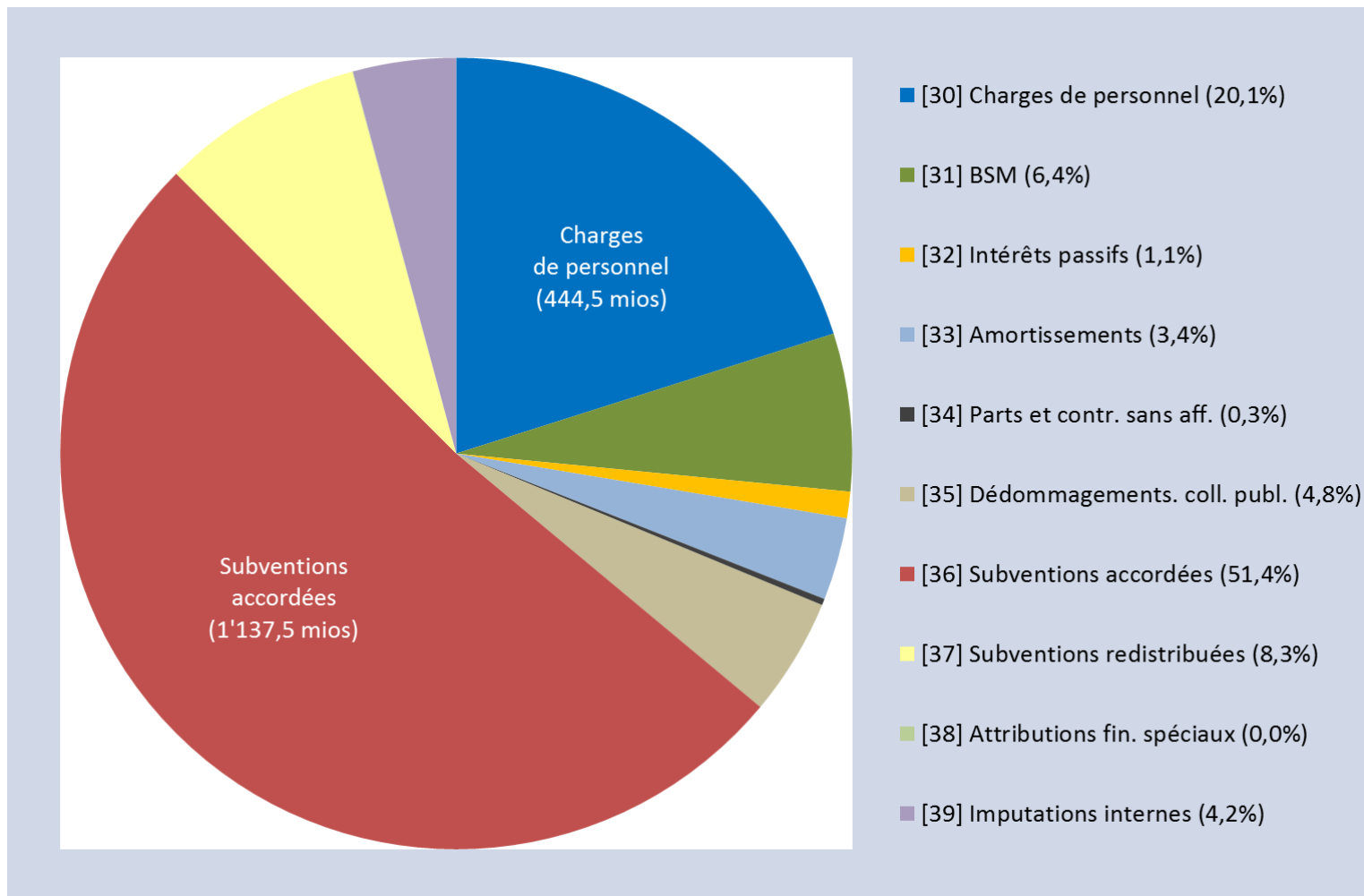
2^{ème} partie du programme d'assainissement des finances

M. Laurent Kurth

Conseiller d'État,
chef du DFS

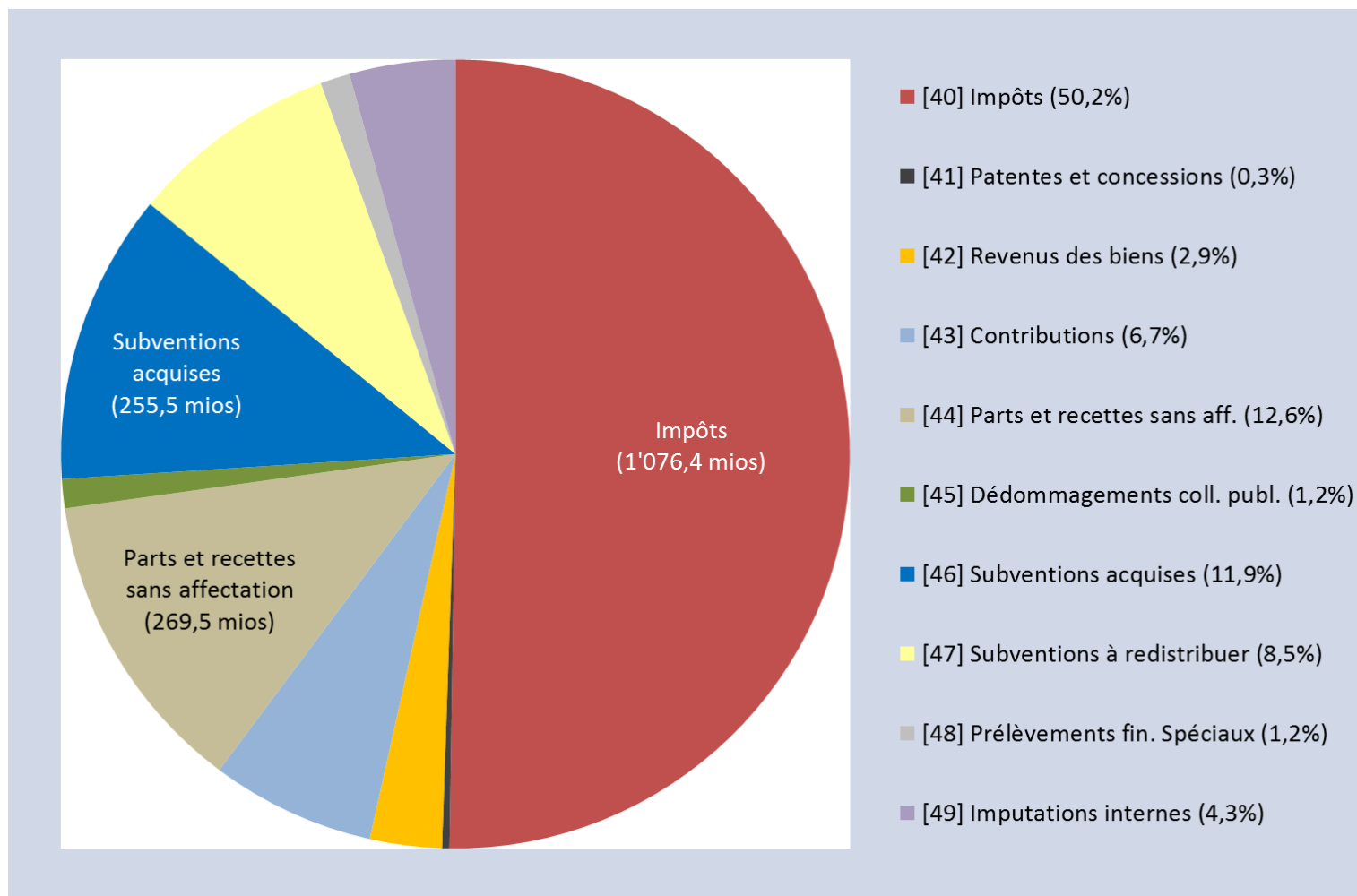
Charges de fonctionnement par nature

(Budget 2017 en pourcent)



Revenus de fonctionnement par nature

(Budget 2017 en pourcent)



Cadre général 2^{ème} étape assainissement

Principes généraux

- Objectif : **100 millions** à réaliser sur **3 ans**, dès 2017
- Révision des **prestations** (nature et niveau)
- **Stabilisation des revenus**
- **Stabilisation des investissements** à env. **60 millions** nets
- **Ne pas casser dynamiques positives** insufflées depuis le début de législature

Contribution à l'effort

50% efforts sur **charges** (subventions aux institutions et partenaires, subv. aux personnes, frais fonctionnement)

25% efforts des **communes** (qui bénéficient par ailleurs des mesures d'allègements)

25% efforts sur les **recettes** (=stabilisation niveau actuel)

Concrétisation

- **Concertation** avec les partenaires
- Établissement de **mesures d'accompagnement**
- **Amendements** déposés cet automne par le CE sur le budget 2017, avec cas échéant proposition de modifications de lois et de décrets
- **Rapports distincts** au GC pour les mesures nécessitant des modifications de loi et de décrets ne prenant effet qu'à partir de 2018
- **Mise en œuvre autonome** des mesures de la compétence du CE

Orientations proposées

Chiffres en millions de francs

Impact financier
améliorations (+) / péjoration (-)

BU 2017 PFT 2018 PFT 2019 PFT 2020

Total Etat - Allègements (+) nets	13.44	58.51	94.58	101.82
<i>Réduction de subventions</i>	4.06	17.46	26.93	31.39
<i>Réduction masse salariale (hors mesure transversale)</i>	0.36	1.26	2.30	4.14
<i>Réduction masse salariale (<u>mesures transversales</u>)</i>	2.63	7.43	7.53	7.53
<i>Autres réductions de charges (BSM notamment)</i>	0.29	1.90	2.63	4.94
<i>Efforts des communes</i>	0.00	12.00	25.00	25.00
<i>Recettes</i>	6.10	18.46	30.18	28.81
Total Communes - Efforts (-) et allègements (+) nets	2.30	0.53	-4.00	-2.57
<i>Efforts sollicités</i>		-12.00	-25.00	-25.00
<i>Allègements</i>	[2.30]	[12.53]	[21.00]	[22.43]

Orientations proposées

Principaux domaines concernés / Horizon 2020

Réduction de subventions allouées

- Facture sociale 7,2 mio
- Formation 5,0 mio
- Santé 4,0 mio
- Institutions spécialisées 3,0 mio
- Transports 1,4 mio

Participation des communes

- Mesures à identifier 25,0 mio

Orientations proposées

Principaux domaines concernés / Horizon 2020

Réduction masse salariale

- Augmentation horaire travail à 41h/s avec réduction de 2,5% des EPT (env. 60 postes) 7,5 mio
- Réduction conjointe traitement membres CE de 2,5% (recommandation identique pour magistrats de l'ordre judiciaire) 0,2 mio
- Mesures du secondaire 2 (effets s/ masse salariale) 2,4 mio

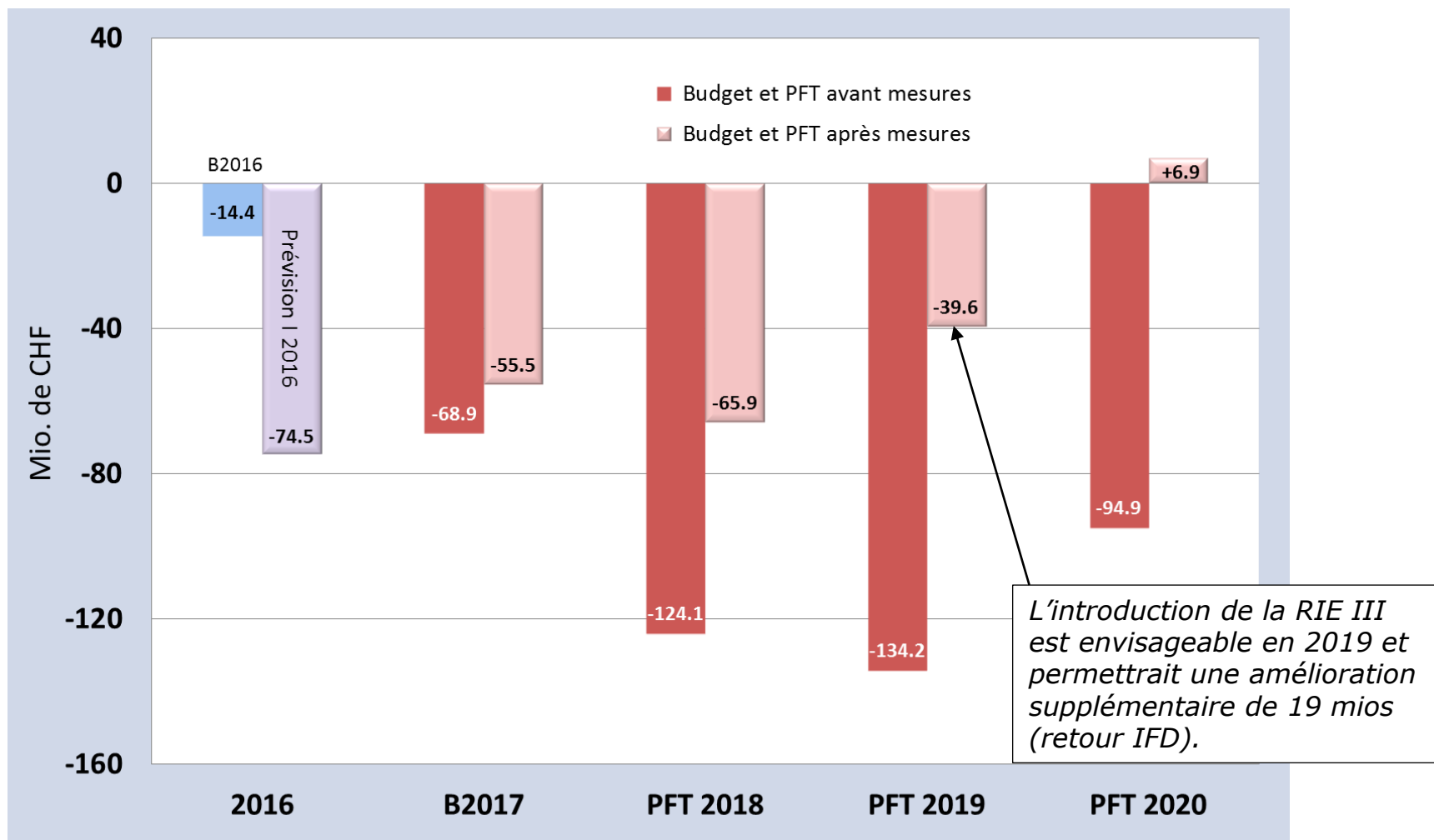
Orientations proposées

Principaux domaines concernés / Horizon 2020

Recettes

- Suspension, respect. compensation étape 2 réforme PP 3,5 mio
- Report étapes 2018-20 réforme PP 23,4 mio
- Refus ou compensation par de nouvelles recettes (p. ex. augmentation impôt fortune) de toute proposition visant à réduire les revenus fiscaux (p. ex. successions) n.q.

Incidences financières des mesures sur le résultat



Conclusion sous l'angle financier

M. Laurent Kurth

Conseiller d'État,
chef du DFS

Conclusions sous l'angle financier

Contexte structurel

- Baisse durable des parts aux recettes fédérales
- Contextes économiques instables avec fortes fluctuations des impôts PM
- En toile de fond ; contexte sociodémographique sollicitant davantage les prestations de l'État et produisant un rendement insuffisant de l'impôt
- Fort endettement public accumulé (y. c. établissements rattachés à l'État)

De là découle la nécessité de ...

- prendre des mesures énergiques sans tarder
- renforcer les stratégies de développement qui s'inscrivent dans la durée
- redéfinir le périmètre de l'État en préservant l'essentiel
 - nature prestations
 - qualité prestations
- stabiliser les revenus au minimum au niveau actuel
- investir et soutenir les dynamiques positives, à même de renforcer notre canton et stimuler la croissance économique

→ **Se redéployer, limiter le périmètre de l'État, favoriser le développement des atouts de notre canton**

→ **Assurer un cadre de vie décent et des perspectives à toutes celles et ceux qui ont un besoin vital d'un soutien de l'État**

→ **Poursuivre les synergies entre collectivités dans et hors canton**

Conclusions

M. Jean-Nathanaël Karakash

Président du Conseil d'État

Conclusions

- La situation impose des mesures difficiles. Elle implique d'adapter nos prestations, nos standards et nos structures à la réalité de nos moyens
- L'action de l'État ne peut être consolidée que si ses finances le sont aussi. Il faut agir de manière courageuse, déterminée et rapide, sans céder à la sinistrose
- Le canton conserve en effet tous ses atouts, qui ne disparaissent pas avec les recettes fiscales et sur lesquels Neuchâtel peut s'appuyer pour rebondir

**Faire avec 95 % des ressources précédentes,
ça n'est pas mettre fin à l'action de l'État !**

Conclusions

Au-delà des aspects financiers, il faut préparer demain.

Neuchâtel doit continuer à se repenser et à se réformer.

Le programme des six mois à venir est intense:

- Septembre: Lancement d'une concertation pour définir des **objectifs de développement partagés avec les régions**
- Novembre: **NHOJ, HNE** et **Loi sur l'Uni** devant le Grand Conseil, trois dossiers pour construire l'avenir
- Décembre: **Budget, programme d'assainissement** et **LAEL/conception directrice** de l'énergie
- Janvier: Consultation sur le **plan directeur cantonal**, pour éviter le blocage et améliorer l'attractivité résidentielle
- Février: Votations populaires sur **HNE** et **FORTA**
- Mars: Adoption **réforme des institutions** en 1^{ère} lecture

Et tout au long de cette période, poursuite de nos efforts pour le **RER** et le **développement économique** du canton

**Nous partageons une
responsabilité,
celle de réussir!**

Questions ?

Réponses !